



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

PROCES VERBAL D’AFFICHAGE

Séance du Conseil Municipal du mardi 17 mai 2011

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L’An Deux Mille Onze, le 17 mai, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s’est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christian CAMBON, Maire.

Etaient présents (23) :

Christian CAMBON, Nelly D’HAENE, Fabrice MORENON, Krystina BEHETRE, Thibault VITRY, Françoise NOLOT, Pascale CHENNE, Louis GRENIER, Erika ROBART, Monique FLORIN, Marie-Béatrice BERTRAND, Richard PUYAL, Claudine DAHAN, Frédérique BECKER, Guy CHIAMBARETTO, Anani AMOUZOUVI ATAYI, Magdalena AMOURETTI, Philippe BOURDAJAUD, Benoît WOESSMER, Farida BAKHOUCHE, Pascal DURAY, ArieH ADIDA, Nicole MARTIN.

Etaient excusés (9) :

Christian CAMBON donne pouvoir à Nelly D’HAENE, Alain GUETROT donne pouvoir à Fabrice MORENON, Igor SEMO donne pouvoir à Krystina BEHETRE, Christiane BOUILLARD donne pouvoir à Claudine DAHAN, Georges METAIRIE donne pouvoir à Marie-Béatrice BERTRAND, Christiane VERDIER-PETIT donne pouvoir à Frédérique BECKER, Véronique BOUDIER donne pouvoir à Benoît WOESSMER, Patricia RICHARD donne pouvoir à ArieH ADIDA, Christian OUVRAY donne pouvoir à Nicole MARTIN.

Absents (2):

Jean-Marie MARZIO, Claude NICOLAS.

Monsieur Christian CAMBON est arrivé au point n° 4 : Aide à l’enseignement privé ; participation aux charges de fonctionnement de l’ensemble scolaire privé Albert de Mun à Nogent pour l’année 2010-2011.

Madame Krystina BEHETRE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur ArieH ADIDA est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94415 Saint-Maurice Cedex

Tél : 01 45 18 82 10 – Fax : 01 45 18 80 97

www.ville-saint-maurice.com

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 AVRIL 2011.

Le compte rendu de la séance du 5 avril 2011 sera soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal lors de la prochaine séance.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire rappelle qu'un ordre du jour complémentaire a été ajouté concernant :

- Demande de dérogation à la règle du repos dominical.

Monsieur le Maire indique que le 17 juin 2011 à 19 heures le Conseil Municipal se réunira afin d'élire les délégués suppléants pour l'élection des Sénateurs, fixée au 25 septembre 2011.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mardi 28 juin 2011.

SECRETARIAT GENERAL

1. MISE EN DISCUSSION DE L'ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE CONCERNANT : DEMANDE DE DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

2. APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION RELATIVE A LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE, CONCLUE AVEC LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

SCOLAIRES

3. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LES CLASSES DE DECOUVERTE ET D'ENVIRONNEMENT ORGANISEES EN 2010/2011 PAR LES ECOLES PRIVEES.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 29 VOIX POUR ET 2 VOIX CONTRE

4. AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE : PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE ALBERT DE MUN A NOGENT POUR L'ANNEE 2010-2011.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 27 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE

5. AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE : PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE NOTRE DAME A SAINT-MANDE POUR L'ANNEE 2010- 2011.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 27 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE

6. AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE : PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE NOTRE DAME DES MISSIONS SAINT-PIERRE A CHARENTON-LE-PONT POUR L'ANNEE 2010-2011.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 27 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE

VIE DES QUARTIERS ET ASSOCIATIVE

7. ATTRIBUTION DU PRIX SAINT-MAURICE JEUNES 2011.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

8. APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DU FESTIVAL DE L'OH ENTRE LE CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE, LA VILLE DE SAINT-MAURICE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHARENTON – SAINT MAURICE.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CULTUREL

9. FIXATION DES TARIFS D'ENTREES POUR LES CONCERTS 2011 DES MUSICALES DE SAINT-MAURICE.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 29 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

SPORTS

10. REVALORISATION DES TARIFS D'ACTIVITES SPORTIVES POUR LA SAISON 2011-2012.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 29 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

SERVICES TECHNIQUES

11. APPROBATION D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES EN VUE DE LA PASSATION DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX TOUS CORPS D'ETAT POUR LE SECTEUR DU BATIMENT.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 29 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

12. APPROBATION D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES EN VUE DE LA PASSATION DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 29 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

13. APPROBATION D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES EN VUE DE LA PASSATION DU MARCHE PUBLIC DE SERVICES RELATIF A LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE SIGNALISATION TRICOLERE COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 29 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

14. ADHESION DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE AU SIPPAREC AU TITRE DE LA COMPETENCE « DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES » ET TRANSFORMATION DU SIPPAREC EN SYNDICAT MIXTE OUVERT ENTRAINANT LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

VIE DES QUARTIERS ET ASSOCIATIVE

15. DEMANDE DE DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25.

**Le secrétaire de séance
Krystina BEHETRE**

**Le secrétaire de séance adjoint
Arieh ADIDA**

**Le Maire
Christian CAMBON**